

Le Mag' Bourguisan

BULLETIN d'INFORMATION ET DE COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITÉ

www.bourg-argental.fr



n°11

Automne 2010

Le Mot d'un conseiller municipal... Délégué communautaire au Syndicat des Trois Rivières



Depuis février 2004, notre commune adhère au Syndicat des Trois Rivières : Cance - Déôme, Déôme et Torrenson.

Ce Syndicat regroupe 28 communes du bassin versant; 20 pour le département de l'Ardèche et 8 pour celui de la Loire. Cela représente 156 kms de rivières. Il est géré par un Comité Syndical composé de 33 délégués élus par le conseil de chaque communauté de communes ou commune.

Je siége donc au Syndicat des Trois Rivières en tant que conseiller communautaire, suppléé par Michel DUCLOS, et en suis le second vice-président.

Le syndicat emploie quatre techniciens pour assister les collectivités dans les diverses démarches administratives auprès des partenaires techniques et financiers, ainsi qu'une équipe de 3 agents a été engagée depuis 2009.

L'ensemble des communautés membres du syndicat a signé un contrat pour une durée de 6 ans dont les objectifs principaux sont :

- l'amélioration de la gestion quantitative et qualitative de la ressource en eau,
- la restauration et la mise en valeur des rivières par l'aménagement des berges avec notamment la suppression invasive de la renouée du Japon,
- le maintien et développement du peuplement piscicole,
- la protection et mise en valeur touristique et paysagère,

- la gestion des crues et protection localisée des lieux habités contre les inondations,
- la sensibilisation sur le thème de l'eau avec plusieurs animations en milieu scolaire.

Le programme d'actions du contrat de rivière permet à chaque commune d'améliorer et d'optimiser ses réseaux d'assainissement. Notre nouvelle station d'épuration sera mise en service dès cet automne.

Nous avons bénéficié de deux aménagements de berges sur la Déôme : aux abords du lotissement des Florales et la restauration du lit de la rivière en aval du seuil du Moulin de Montchal.

Une matinée de nettoyage a été organisée le 10 juillet regroupant élus et volontaires. De nombreux déchets en tous genres ont été retirés de la Déôme et dans une partie du Riotet (cf. l'article "Rivière Propre" en page 3).

Parmi les actions à venir du Syndicat, un nouveau contrat devrait être signé avec l'adhésion de la communauté de communes du Pilat Rhodanien qui comprend 14 communes. Le projet de restauration du Pont de Moulin sur Cance, un des premiers ponts construit par Marc Seguin, est en cours de consultation.

Pour les décennies à venir, les enjeux majeurs demeurent la maîtrise de nos ressources en eau par une gestion de qualité et l'engagement de chacun d'entre nous dans la préservation et le respect du milieu aquatique et de l'environnement.

Jean-Pierre JOUBERT,
Conseiller municipal, Conseiller Communautaire,
second Vice-Président du Syndicat des Trois Rivières

Dans ce numéro

1 Le mot d'un conseiller municipal

2-3-4-5 Ça s'est passé à Bourg-Argental

Médaille de la famille

La fête de la musique

Le 18 juin 2010 : Remise de diplômes

Mobil'foot

Les chœurs Sainte Thérèse de la Martinique

Rivière propre

Fête Nationale

Vogue, Edition 2010

Inauguration des parkings de co-voiturage

Les journées européennes du Patrimoine

L'un s'en va, l'autre arrive

6 La parole aux commissions

Remaniement municipal

Les conseillers municipaux jeunes et adultes
autour d'un même projet...

7 Economie locale

8-9 La parole aux associations

Le Souvenir Français

Les Amis de la Maison de retraite

A la croisée des fils

10-11 A propos

Travaux réalisés - station d'épuration

Garderie et restauration scolaire

Heureux retraités - Mob'emploi Pilat

12-13 Un peu d'histoire...

La télévision dans le Pilat en 1955

Curiosités : Les ponts à découvrir

14 Communiqués / Agenda

15 Jeux et solutions / Etat-civil

Les mots-croisés

16 Infos pratiques

ça s'est passé à Bourg-Argental



Madame Odette PETIT reçoit la médaille de la Famille

Le jour de la Fête des Mères, Mme Odette PETIT et sa famille ont été reçues en mairie par M. Stéphane HEYRAUD, les élus, les membres du CCAS, M. Bernard BONNE et M. Dino CINIERI, afin de rendre hommage à cette mère dévouée par la remise de la médaille de la famille française.

Bourguisane depuis son mariage avec M. Joannès PETIT, elle a non seulement élevé ses sept enfants, travaillé à la ferme mais aussi, accueilli nièces et neveu et des enfants pris en charge par la DDASS ou le Secours Populaire. Leur foyer chaleureux et ouvert est exemplaire à travers les épreuves et les joies de la vie. Le secret à en croire Mme Odette PETIT est qu'en construisant dans le partage et l'amour, elle a reçu plus qu'elle n'a donné. Ses petits-enfants émus lui ont dédié un poème, déclarant leur amour pour cette grand-mère, symbole en ce jour de cette belle aventure qu'est la vie de famille.

La fête de la musique

La fête de la Musique a été l'occasion d'un week-end musical important à Bourg-Argental.

Au Café de la Bascule, bravant le froid, les animations ont rythmé le samedi soir, jusque tard dans la nuit.

Dimanche, avant l'apéritif convivial offert par la commune, l'Ensemble Harmonique a réchauffé l'assistance, malmenée par un vent glacial en plein mois de juin. Dans l'après-midi, l'école cantonale de Musique a régalié ses nombreux auditeurs, salle Jacques Esterel avec un répertoire de génériques de films. Les Chœurs Bourguisans clôturaient la soirée à l'église de Bourg-Argental devant un très nombreux public.

Enfin, lundi 21 juin, les jeunes du groupe Les Mélomanes sont descendus de Burdignes sous la Halle où leurs jeunes fans étaient au rendez-vous, et puis un groupe jazz rock, le "Richard Manfrey Orchestra", a clos la fête de la Musique 2010 à Bourg-Argental.

Merci à tous les participants, spectateurs et musiciens !



ça s'est passé à Bourg-Argental



Le 18 juin 2010

Voici 70 ans que le message d'espoir du Général DE GAULLE résonnait sur les ondes de Radio Londres.

En cette journée anniversaire, la cérémonie s'est conclue par la remise du diplôme d'honneur d'anciens combattants de 39-45 à M. Joannès MATHEVET et M. Gabriel TESTE, présents. Melle Suzanne GUYOTAT, M. Marcel MARTINEZ, M. Firmin BOUARD, M. Honoré ISSARTEL, indisponibles ce jour-là, ont eux aussi reçu ce diplôme honorifique.

Mobil' Foot

Le samedi 3 juillet, sous les rayons ardents du soleil, rendez-vous était donné au stade Louis Despinasse à l'initiative de la municipalité et avec la participation du Foot-Ball Club Bourguisan.

Radars de tir, jonglage, tir de précision ont amusé les jeunes sportifs. Puis répartis en onze équipes, les jeunes footballeurs se sont affrontés gaiement sur un terrain ovale, délimité par une structure gonflable.

Ces rencontres ont permis au "Ouf Ball", équipe bourguisane des 10-12 ans, de s'illustrer et de poursuivre l'amicale compétition à Aurec sur Loire, le 29 août dernier. La victoire ne fut pas au rendez-vous mais le plaisir, oui !

Rivière propre

Samedi 10 juillet, dès 8h30, le syndicat des Trois Rivières, la commune et les bénévoles, dont une colonie d'enfants, s'armaient de sacs poubelle, de gants et de bottes en plastique pour procéder au nettoyage de la Déôme sur trois sites différents.

Beaucoup de ferraille, de plastique et même un matelas ont été retirés des eaux, puis emmenés à la déchetterie du Noharet.

Après l'effort, le réconfort ! Les participants se sont retrouvés autour du verre de l'amitié. Merci pour cette contribution au bien être de chacun.



ça s'est passé à Bourg-Argental

Fête Nationale



La soirée du 13 juillet a ouvert les célébrations de la fête nationale. Entraînés par le quatuor Gaga Jazz, la population bourguisane et nos visiteurs estivaux ont cheminé avec des lampions multicolores jusqu'au site de la Clavellée, pour assister à un magnifique spectacle pyrotechnique sur fond musical. Le bal des pompiers invitait ensuite chacun à danser et échanger dans la convivialité et la bonne humeur.

Le lendemain, la cérémonie officielle s'est déroulée sous un soleil radieux. Au son de l'Ensemble Harmonique, le cortège rassemblait les Jeunes Sapeurs Pompiers et les sapeurs pompiers volontaires, le conseil municipal, les représentants de la FNACA et du Souvenir Français et la population bourguisane.

M. Stéphane HEYRAUD, maire, M. Bernard BONNE, président du conseil général, et Mme Roseline TOURNY, adjointe au maire de Thélis-la-Combe, ont passé en revue le matériel et le corps des sapeurs pompiers, place du 11 Novembre.

M. Thierry DUMAS, adjoint au chef de centre de secours, officiait, remplaçant de M. Dominique POINARD, appelé à défiler sur les Champs Elysées. Après la remise des diplômes, galons et médailles aux soldats du feu méritants, les Jeunes Sapeurs Pompiers ont fait la démonstration de leur apprentissage encadrés par leurs aînés.

Enfin, l'Amicale des Sapeurs Pompiers invitait la population à se réunir autour du verre de l'amitié, sur les bords de l'Eygaz.

Vogue, Edition 2010

Du 24 au 27 juillet, la traditionnelle vogue a bousculé, dans la bonne humeur, le quotidien du centre ville. Les classards 2012, vêtus en gladiateurs, soutenus par la municipalité, ont donné le rythme aux festivités.

Dès le jeudi 23 juillet, la radisse était lancée sur le territoire de Bourg-Argental.

A partir de vendredi 24, les manèges ont ravi les grands et petits et donné parfois des émotions fortes. Dès cette première soirée de vogue, l'opération "Capitaine de Soirée" permettait d'informer et de sensibiliser aux risques liés à l'alcool, afin de profiter pleinement de ces jours de fête.

Le samedi 25 juillet au soir, la retraite aux flambeaux, le feu d'artifice et un grand bal gratuit ont rassemblé bourguisans et estivants-. Le dimanche 26, le défilé des chars des classes en 2 et le bal musette donnaient l'opportunité aux différentes générations rassemblées d'échanger dans la joie et pour le plaisir de tous les vogueurs.

Cette édition positive et festive à souhait terminait donc l'année de classe de ces jeunes gladiateurs. Félicitations et place à la classe 2013 !



ça s'est passé à Bourg-Argental

Inauguration des parkings de co-voiturage

Jeudi 16 septembre, sur le marché, l'association Pilattitude et la Maison de la Mobilité dans le Pilat (MOPI) ont tenu un stand d'informations et le public a pu essayer les vélos à assistance électrique.

Sur le parking de la piscine, zone des Rivets, et sur la place de la Soierie des emplacements de stationnement pour le covoiturage ont été inaugurés par le conseil municipal de Bourg-Argental et les différents partenaires.



L'un s'en va, l'autre arrive...

Lundi 13 septembre, le Père Philippe CHOMAT et le Père Patrick de BREUVAND étaient reçus en mairie. Le premier, ayant servi la communauté catholique bourguisane durant de longues années, va poursuivre sa mission dans le péluissinois. Le second prend la relève.

Le maire, M. Stéphane HEYRAUD, et le président du conseil général, M. Bernard BONNE, ont rendu hommage au travail partenarial entre le Père CHOMAT et les municipalités successives et souhaité la bienvenue au nouveau curé de notre village.

Les Journées Européennes du Patrimoine

Bourg-Argental recevait de nombreux visiteurs, samedi 18 et dimanche 19 septembre 2010.

A l'Hôtel de Ville, près de 300 personnes ont découvert ou redécouvert les lieux et surtout l'exposition sur le Cardinal Donnet, préparée avec soin par Didier FLEURY. La rétrospective des affiches de la Fête d'été de Burdigues a égayé la montée d'escalier de la mairie.

A l'église, les visiteurs ont apprécié les explications des guides bénévoles sur le portail datant du XII^{ème} siècle, en style roman provençal. La commune s'est d'ailleurs récemment engagée dans une opération de sauvegarde de ce seul monument classé.

A l'Espace Bancel, un jeu "quizz" pour les enfants a permis à chacun de s'instruire et de comprendre l'œuvre de Louis BANCEL. Chaque participant a été récompensé. La Maison du Châtelet accueillait aussi l'exposition Dentelles en Voyage, et une démonstration de ce travail de précision était exécutée par les dentellières de l'association bourguisane A la Croisée des Fils.



Le dimanche après-midi, 80 personnes sont venues admirer la porte romane de la Chapelle d'Argental, l'échauguette, la fresque et les ruines du vieux château, et visionner une vidéo du site.

Yves RICHARD présentait cette année encore son art : la ferronnerie. Son entreprise fait partie des deux cent deux entreprises françaises ayant reçu le label Entreprise du Patrimoine Vivant, soit plus de 100 ans d'existence.

Enfin, labellisée Jardin Remarquable, la pépinière Paul CROIX accueillait les nombreux visiteurs et leur offrait une animation théâtrale sous le majestueux Cèdre du Liban.



La parole aux Commissions

Les Conseillers municipaux jeunes et adultes autour d'un même projet



Remaniement municipal

Lors de la séance du conseil municipal du 15 septembre 2010, le maire, Stéphane HEYRAUD, a informé les membres de l'assemblée que, par un courrier du 9 septembre 2010, le préfet de la Loire a accusé réception de la démission de Jean-Louis GAUCHER de l'ensemble de ses responsabilités municipales et communautaires.

Stéphane HEYRAUD a tenu à faire part de son émotion, tout en respectant cette décision personnelle. Au nom du conseil municipal, il a salué le travail accompli par son premier adjoint, Jean-Louis GAUCHER, dont la disponibilité, les qualités et les connaissances, notamment du monde économique, vont manquer.

Le conseil municipal a, ensuite, décidé, à l'unanimité, de réduire le nombre d'adjoints de six à cinq, et de compléter l'exécutif par l'élection de trois conseillers municipaux délégués. Par arrêtés, le maire a modifié le champ des délégations aux adjoints pour attribuer à :

- Jean-François BERNE, les questions de voirie et de réseaux (eau potable, assainissement)
- Patrice CHARRAT, les bâtiments communaux et le Parc Résidentiel de Loisirs,
- Marie-Françoise PERRIER, le suivi de la politique touristique et la délégation au Parc du Pilat.

La représentation de la commune au sein de plusieurs organismes extérieurs fera l'objet de décisions ultérieures.

L'équipe municipale s'était engagée durant la campagne électorale à répondre aux besoins des jeunes de la commune. En effet, pas d'animateur jeunes sur le canton depuis plusieurs années, pas de point de rendez-vous (foyer, équipement plein air).

Hors inscription dans une association, les activités sportives sont restreintes pour nos jeunes et favorisent la dégradation d'autres lieux qui, ne leur étant pas destinés, ne répondent pas à leur besoin de se réunir.

Le conseil municipal des jeunes, élu en février 2009, a rapidement inscrit au nombre de ses travaux, celui d'un terrain de sports ouvert à tous. En juin 2009, il a mené une enquête auprès des collégiens sur Bourg-Argental, permettant d'orienter les projets d'aménagement pour les jeunes, sur la commune.

Des rencontres avec les associations, écoles et collèges, des échanges entre conseil municipal et jeunes élus, ont précisé le contenu, le lieu, le coût et les subventions potentielles du projet d'aménagement du terrain de foot en herbe, zone des Rivets.

L'aménagement complet de cet espace au lieu de la simple implantation d'un "city stade", permet d'harmoniser les structures sportives de la zone, de rénover le terrain en herbe, de solliciter plus de partenaires (Conseil Général, Jeunesse et Sports, sponsors...), et part conséquent, d'en réduire le coût résiduel pour la commune.

Une maquette du projet, élaborée par les conseillers municipaux jeunes, présente les différents éléments d'aménagement, les coûts estimés à partir de divers devis et contacts. Elle doit servir à stimuler la participation constructive de chacun au projet et sera donc amenée à évoluer.

En juin 2010, les jeunes élus et leurs homologues adultes ont présenté la maquette du projet dans les collèges du Pilat et Saint-Joseph.

Ils ont ainsi recueilli remarques pertinentes, questionnements divers et réclamations. Par exemple, un abri préau, un skate parc ont été demandés et une question récurrente a été posée sur la date de sa réalisation.

Durant l'été et jusqu'au 19 septembre 2010, cette maquette a été exposée en mairie, soumise à l'avis des bourgeoisans, afin de pallier en amont les manques ou inconvénients d'un tel aménagement.

Bilan fait de toutes les remarques, le projet sera finalisé, présenté aux partenaires potentiels et sa réalisation sera programmée très prochainement.

Pilatitou



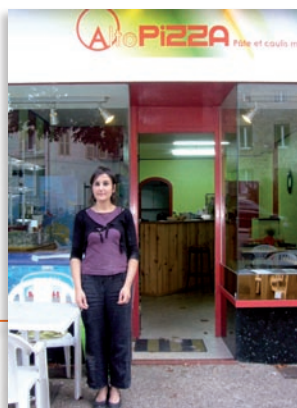
Ne cherchez plus où passer un agréable moment en famille. Depuis cet été, un parc de loisirs pour les enfants de 18 mois à 12 ans, dans un cadre magnifique, accueille familles et groupes. Animaux de la ferme, bac à sable, trampoline, structures gonflables, grands jeux en bois... aire de pique-nique et plein d'autres activités à venir découvrir sur place. Ouverture en avril, mai, juin et septembre :
- le mercredi, samedi et dimanche de 10h00 à 19h00
- et en juillet et août 7 jours sur 7, de 10h00 à 19h00.
Pour plus d'infos : www.pilatitou.fr - pilatitou@free.fr ou au 06 22 29 56 48, Pierre SAULNIER saura vous renseigner.

Coach sportif



Vous n'avez pas le temps de faire du sport, manquez de motivation, avez besoin d'un suivi de qualité... Alan BARRALON, diplômé STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives), votre coach personnel, se déplace chez vous aux horaires qui vous conviennent et vous assure un suivi de qualité dans votre activité. Il vous propose aussi des cours collectifs. Renseignez-vous en le contactant au 07 86 09 89 06 ou alan-homecoach.fr, 9 rue Cardinal Donnet à Bourg-Argental.

Alto pizza



Depuis le 1^{er} septembre, Charlotte GARNIER a repris Alto Pizza. Vous vous régalez de pizzas variées à emporter. Et prochainement, le menu s'élargira de salades, lasagnes... à manger sur place à l'étage.
5 Place d'Armeville - 42220 Bourg-Argental
Passez commande au 04 77 39 69 16

Nat'Cocass



Ongles esthétiques
La magie aux bouts des doigts, des pieds et du corps. Laissez-vous tenter par la découverte de la beauté par une escapade gourmande aux parfums divins et envoûtante. Nouveaux Horaires :
Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00
Jeudi : uniquement sur rendez-vous.
19 rue Cardinal Donnet - 42220 Bourg-Argental
Tél : 06 50 01 82 45



Sarl François Montélimard Electro-ménager - Electricité

Depuis le 1^{er} avril 2010, François MONTELMARD a succédé à Christiane et Roger GARIN, anciens propriétaires de ce magasin d'électroménager depuis 30 ans. Les services proposés sont : vente, installation et réparation d'électroménager toutes marques, TV, HIFI, électricité générale. Le magasin est ouvert du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 ainsi que le samedi de 9h00 à 12h00.
27 rue du Cardinal Donnet - 42220 Bourg-Argental - Tél : 04 77 39 13 59

La parole aux associations

Le Souvenir Français

Le Souvenir Français, association Loi 1901, a pour vocation :

1) De conserver la mémoire de ceux et celles qui sont morts pour la France au cours de son histoire, ou qui l'ont honorée par de belles actions, notamment en entretenant leurs tombes ainsi que les monuments élevés à leur gloire, tant en France qu'à l'Étranger.

2) De transmettre le flambeau aux jeunes générations successives en leur inculquant, par le maintien du souvenir, le sens du devoir, l'amour de la patrie et le respect de ses valeurs.

A ce titre il organise des visites de scolaires, avec leurs enseignants, sur les lieux de mémoire.

Distincte des associations d'anciens combattants, Le Souvenir Français se renouvelle sans cesse, sa mission n'étant pas limité dans le temps, il est ouvert à tous.

Afin d'accomplir sa mission, le Souvenir Français a besoin du concours de tous. A ce titre, il observe la plus stricte neutralité politique, confessionnelle et philosophique.

Dans notre commune, ses présidents furent, depuis 1975, Messieurs Raymond NICOD et Aloïs SCHROEDER

Le 15 décembre 2009, la responsabilité de la section cantonale a été confiée à Monsieur Jean BADOL. Celui-ci a été nommé dans cette fonction par le Comité Directeur National sur la proposition de son

président le Contrôleur Général des Armées, M. Gérard DELBAUFFE.

Il est aidé dans cette tâche par Messieurs Jean GIRODET, secrétaire et Jacques CHAMBON, trésorier, le porte drapeau de la section étant Monsieur Marius GIRODET.

Afin d'avoir des relations suivies avec les communes du canton, dans chacune de celles-ci, un délégué a également été désigné par chaque conseil municipal pour siéger aux différentes réunions de l'association.

Pour notre commune Madame Valérie GIROD, Adjointe, est l'interlocutrice privilégiée du Souvenir Français.

Cette année, outre sa participation aux diverses cérémonies commémoratives dans les cantons de Bourg-Argental, Pélussin, Saint Chamond, Rive de Gier et au congrès départemental en juin dernier, le Souvenir Français quètera, lors des fêtes de la Toussaint, à la sortie des cimetières des communes du canton qui le souhaitent pour recueillir les fonds nécessaires à l'entretien des tombes et monuments de ceux qui sont morts pour la France et qui l'ont servie avec éclat et, le 11 novembre, fera déposer par des jeunes des "flammes du Souvenir" aux monuments aux morts.

Le Souvenir Français a besoin du concours de tous, votre générosité nous aidera à accomplir notre mission.

Pour renseignements complémentaires :
Jean BADOL - Tél 04 77 39 61 05
Email : jean.badol@wanadoo.fr.



les Amis de la Maison de Retraite



Cette association a été créée en 1990, elle a pour but l'animation au sein de la maison de retraite. C'est au total 25 bénévoles qui chaque semaine proposent des activités avec 3 équipes : le lundi et le vendredi après midi pour partager un moment de rencontre avec des petits exercices de gym, goûter et chansons. Une équipe de l'aumônerie assure un mercredi la messe et le 2^{ème} un temps de prières.

Tous les trimestres nous fêtons les anniversaires des résidents. Nous participons à la semaine bleue, avec le soutien du conseil général, de la municipalité, l'ADMR, la participation des écoles, la kermesse, la distributions des colis de Noël offerts par le CCAS, fête de Noël, mardi gras...

Toutes personnes, femmes et hommes intéressés par notre activité seront les bienvenues.

Permettre aux personnes âgées d'avoir une fin de vie la plus agréable possible est notre but.

Le samedi 29 Mai, l'association était fière de fêter son 20^{ème} anniversaire, moment de convivialité partagé autour du verre de l'amitié avec la présence du Dr BONNE, président du conseil général, Stéphane HEYRAUD, maire et président du conseil d'administration, les élus, les familles et bien sûr les bénévoles qui assuraient le buffet. Cette journée fut l'occasion d'échanger tous ensemble, autour de l'exposition de photos, retraçant les 20 ans de l'association, de nombreux souvenirs et anecdotes.

Merci à tous pour leur présence qui réconfortent les bénévoles.

Pour nous contacter :
Jacqueline ROUCHOUSE - 04 77 39 70 95
ou directement à la maison de retraite.

La parole aux associations

A la Croisée des Fils

Une nouvelle association sur Bourg-Argental

Les doigts de fées qui se retrouvaient depuis dix ans au sein de l'espace Déôme viennent de prendre leur envol en créant une association cantonale largement ouverte à toute personne voulant pratiquer une activité même si elle ne réside pas sur le canton.

Le 3 Juillet 2010, à la salle André Jamet, a été créée : "A la croisée des fils".

Nous allons croiser les fils pas seulement en dentelles mais aussi en broderies et nous espérons en tricot, crochet, points comptés, patchwork, boutis, etc. Nous sommes seulement à la recherche de personnes responsables de ces groupes avis aux amateurs.

A la croisée des fils aura son siège social au 17 Rue des Fossés lieu où auront aussi lieu les activités de l'association. Cet appartement nous a été mis à disposition par la commune et plusieurs adhérents se sont activés cet été pour y redonner de la clarté.

Nous serons également présentes à la Maison du Châtelet pendant les journées du Patrimoine les 18 et 19 Septembre et le Dimanche 26 Septembre avec l'exposition du musée de Retournac.

Rappelons que ce n'est pas des cours car nous n'avons aucune personne de diplômée mais des ateliers dans un premier temps atelier broderies et atelier dentelles aux fuseaux qui démarreront au 13 septembre. Pour les autres ateliers affaire à suivre...

Nous redisons les valeurs sur lesquelles nous sommes tombés d'accord à l'assemblée générale constitutive... nous souhaitons que ce lieu soit grand ouvert pour tous ceux qui ont envie de s'y retrouver autour d'une activité dans :

- le respect de chaque personne
- la solidarité entre les membres
- la valorisation des compétences de chacun
- sans aucune parole raciste ou xénophobe

Le conseil d'administration est composé de 12 membres dans lequel a été élu le bureau qui suit :

- Présidente : Thérèse Berne
- Vice Présidente : Nicole Chenevier
- Trésorière : Yvonne Alixe
- Trésorière Adjointe : Jacqueline Rouchouse
- Secrétaire : Andrée Guiot
- Secrétaire Adjointe : Annie Delorme

Après nos Périple en 2009 à Sebourg à côté de Valenciennes et à Mirecourt dans les Vosges en 2010, ce sera Cabourg en 2011 et Caen en 2012, bien sûr nous étions présentes dans toutes les manifestations locales, sur 4 marchés nocturnes cet été, à Burdignes le 22 Août, le marché de Noël et puis un projet de dernière minute c'est des expositions estivales à Lalouvesc l'été prochain.

Toujours dans l'objectif de progresser et d'enchanter de plus en plus nos visiteurs et de leur donner envie de nous rejoindre.

Rappelons que nous continuons de nous former à Saint-Etienne à la maison d'animation de la Métare avec Jocelyne Lethiesse et que de nombreux stages pourront être organisés dans nos nouveaux locaux.

Alors n'hésitez pas à venir essayer !

Pour plus de précisions : 04 77 39 14 93 ou 06 78 34 08 69.



**Si vous voulez faire paraître
une publicité dans le mag' Bourguisan
contactez la mairie de Bourg-Argental au
04 77 39 61 34**

En travaux !

Les enfants et leurs parents l'attendaient : la rénovation de l'aire de jeux zone des Rivets a été achevée fin juin.

Le renouvellement de l'éclairage public se poursuit. Ainsi les lampadaires boules ont été remplacés par d'autres plus classiques et à basse consommation au lotissement du Ruisseau de l'Ogelière, d'Almandet le haut, à la Maison Neuve et à proximité de la crèche.

Les maisons Morrelon et Raze ont été démolies, facilitant l'accessibilité.

Rue du Chambonnet, des travaux d'ancrage d'une paroi rocheuse ont été réalisés afin de sécuriser les habitations en contrebas et de solidifier le soutènement de cette voie.

Au Mas de la Celle, on a vu la route remise à neuf.

A Argental, suite à l'éboulement d'une partie du mur de soutènement de la départementale sur la voie communale, des travaux ont été entamés pour sécuriser la VC n°2. La commune se porte acquéreur de parcelles permettant de déplacer cette voirie afin d'améliorer la visibilité, de faciliter le croisement des véhicules et de soulager les murs de soutènements.

Dans un second temps, ces derniers seront repris et renforcés. Par ailleurs, le revêtement de cette même voie a été rénové dans le centre d'Argental et le délaissé est en cours d'amélioration.



Visite de la station d'épuration

Le 14 juin dernier, le conseil municipal et les élus du canton ont pu visiter l'installation novatrice au Pérou.

M. OLIVIER, ingénieur à la SAUR, a guidé les visiteurs et exposé le parcours de l'eau de son arrivée à son rejet en milieu naturel.

Du dégrilleur au lit de roseaux, les eaux usées sont traitées biologiquement. Les boues asséchées par les roseaux pourront être recyclées en compost.

Le transfert des effluents de l'ancienne station d'épuration à la nouvelle a été effectuée.

S'en suivra une période de tests pour optimiser le fonctionnement de la station et la qualité des eaux rejetées en rivière.

Objets trouvés...

Les objets suivants attendent leurs propriétaires en mairie :

- ✓ Un porte-monnaie
- ✓ Une alliance
- ✓ Une paire de lunettes
- ✓ Des clefs

Garderie et restauration scolaire publique du 1^{ER} degré

Avec la rentrée scolaire, la Commune optimise son mode de gestion administratif de la cantine et de l'accueil périscolaire des enfants au groupe scolaire public.

A compter de janvier 2011, l'utilisation du service de la cantine ne fera plus l'objet de tickets ou cartes individuelles, mais se fera par facturation en prépaiement. Ainsi, les familles dont les enfants seront utilisateurs de la cantine recevront une facture en début de mois par l'intermédiaire des services du Trésor public, correspondant à la réservation qui aura été effectuée pour ce même mois. En fonction de l'utilisation réelle de chaque service (cantine, garderie), une régularisation éventuelle sera réalisée sur la facture du mois suivant.

Par ailleurs, le prélèvement automatique pourra être utilisé comme mode de paiement auprès des services du Trésor public, tout comme la carte bancaire (disponible en Mairie).

La Commune mettra également à disposition de chaque famille utilisatrice de ces services, un "portail famille" consistant en la possibilité de consultation et l'organisation de son compte personnel; depuis son domicile, sur internet (réservations en ligne pour la cantine, une semaine auparavant, mais aussi pour le centre de loisirs, la garderie et le transport scolaire, suivi des facturations et des paiements, et paiement en ligne par carte bancaire sur site sécurisé).

La Commune souhaite, par cette démarche, simplifier au maximum la gestion des services restauration scolaire et garderie périscolaire, pour les parents, et augmenter la lisibilité de l'utilisation de ses services par chaque utilisateur.

Heureux retraités



D'habitude nous vous présentons des hommes et des femmes au sein d'un service de la commune.

Cette fois, nous rendons hommage à Mmes Marie-Claude GALLAND, assistante maternelle à l'école maternelle publique, Régine COURBON, agent d'entretien, Suzanne CHATELARD, secrétaire, et M. Joël SAUVIGNET, agent du service technique.

Ils quittent le personnel de la municipalité pour une retraite bien méritée.

Au nom de la municipalité, M. Stéphane HEYRAUD a rendu hommage à la qualité de leur travail au service des bourgeoisins lors d'une réception conviviale et émouvante, le 28 juin dernier.

Mesdames, Monsieur, merci et bonne retraite.

Un moyen de plus : Mob'Emploi Pilat

Vous pouvez désormais louer à un prix réduit un scooter pour vos démarches professionnelles (se rendre sur son lieu de travail, de formation, de stage, d'entretien d'embauche...).

De 12 à 69 euros pour quatre semaines de location incluant assurance, casque et antivol, vous devez simplement justifier d'une formation, d'un emploi, d'un stage ou éventuellement d'un rendez-vous lié directement à votre insertion. Pour signer un contrat de location, vous devrez fournir les pièces suivantes : pièce d'identité, carte d'assuré social, contrat de travail/de stage... et pour les personnes nées à partir du 1^{er} janvier 1988, être titulaire du Brevet de Sécurité Routière.

Pour plus de renseignements ou déposer une demande, contactez l'Espace Déôme, Allée du 8 mai 1945 à Bourg-Argental, au 04 77 39 11 48.

Photographie tirée du journal "LA DÉPÊCHE - LA LIBERTÉ" du 24 octobre 1952

AURONS-NOUS BIENTOT LA TÉLÉVISION DANS NOTRE RÉGION ? VOICI LES RÉSULTATS DES ESSAIS DU CRÊT-DE-LA-PERDRIX :

Bonne réception à Rive-de-Gier, Saint-Chamond, Tournus, Saint-Etienne est dans la zone de pénombre



Nos deux agents qui ont revêtu la canadienne sont peu loquaces.

L'antenne installée au Crest de la Perdrix aura été démontée quand ces lignes paraîtront.

Les touristes, les campeurs ne questionneront plus les deux agents de la Radiodiffusion Française qui, établis en pleine nature, dans l'un des plus beaux coins de la Loire, procédaient à des essais pour découvrir l'emplacement idéal du futur poste de télévision régional.

Car, ainsi que nous avons eu l'occasion de le signaler, il est fortement question de nous doter de la télévision.

Ce n'est pas une petite affaire que d'en préparer l'installation. Les images ne se transmettent pas, en effet, aussi facilement que les ondes de la radio ordinaire.

Il faut d'abord transporter les images du poste de Paris. On le fait, grâce à des faisceaux hertziens. A destination de ces faisceaux un poste émetteur doit être construit pour rétransmettre les images aux téléspectateurs de la région considérée.

LE PLUS HAUT POSSIBLE

Il est nécessaire que cet émetteur soit monté le plus haut possible, car les ondes ne se propagent qu'en ligne droite.

Les techniciens de la R. D. F. cherchent l'emplacement le meilleur.

Ils ont déjà travaillé au sommet du pylône de Tramoyes à 220 mètres de hauteur. Ils ont également essayé le toit de l'Hôtel de Ville de Villeurbanne. Ils viennent de passer une quinzaine de jours sur le Mont Pilat.

Avant qu'ils ne partent vers d'autres lieux, nous avons voulu leur dire un petit bonjour.

Nous les avons donc retrouvés, hier, à quelques dizaines de mètres de la Jasserie du Pilat, sur le Crest de la Perdrix, à la base de la table d'orientation. La camionnette 1.000 kilos de la radio était là, immatriculée à la lettre D des Domaines. On l'avait conduit en cet endroit si peu accessible grâce aux bœufs de l'ami Masson. Le moteur chargé de four-

nir le courant nécessaire aux expériences ronronnait doucement. Le blizzard venu du Nord soufflait comme à l'habitude.

« Bonjours, messieurs. »

Nos deux agents, qui ont revêtu la canadienne, sont peu loquaces :

« Nous vérifions, nous ont-ils dit, les conditions de propagation des ondes métriques, ondes qui sont de même nature que celles qui servent à acheminer la télévision. »

Une fréquence électromagnétique est émise. Il s'agit d'un courant électrique qui change de sens deux cents millions de fois par seconde.

Cependant, une voiture de réception se promène dans un rayon de 100 à 120 kilomètres. Elle était, l'autre jour, à Valence. Elle fut à Saint-Etienne et dans toute la Loire.

LES RESULTATS

Quels sont les résultats obtenus ?

La réception est bonne à Lyon, Rive-de-Gier, Saint-Chamond, Tournus... Mais Saint-Etienne est dans une zone de pénombre.

Nous avons expliqué au début de cet article que la propagation ne se fait qu'en ligne droite. Les collines, les montagnes forment un rideau aussi impenétrable que le rideau de fer. Si bien, ou plutôt si mal, que de nombreuses localités séparées du Crest de la Per-

drix par les monts que vous savez, ne seraient pas « arrosées » par les ondes, à la condition que l'émetteur soit construit au Pilat.

Mais rien de définitif n'est encore décidé.

Précisons que pour l'agglomération stéphanoise, il est possible d'installer plus près de la capitale ouvrière un second poste qui serait un poste relais.

De toutes façons, il ne faut pas s'émouvoir.

Les travaux font partie d'un plan de cinq ans. La réalisation n'interviendra que si crédits il y a.

Et puis, n'est-ce pas le plus important ? Vous n'ignorez pas ce que coûte le plus petit appareil de télévision.

Alors !

A. J.



La camionnette 1.000 kilos est là. A droite, l'antenne se dresse près de la table d'orientation.

*En 1955,
il était une fois dans le Pilat,
la télévision.*

Le déploiement de la télévision numérique terrestre (TNT) par voie hertzienne en France s'active. Bourg-Argental grâce à l'émetteur de Tête-noire sur la commune de Burdignes est équipé depuis quelques semaines de cette nouvelle technologie de transmission.

A partir de 1952, d'autres prouesses de la technique mettaient sur pied l'infrastructure permettant de recevoir la télévision en France. Il était temps !

Car dans le domaine des télétransmissions, notre pays était en retard sur les nations voisines telles que l'Angleterre, l'Italie et l'Allemagne. Mais depuis peu un sérieux effort tenait à palier cette carence. Déjà, une première connexion reliait Paris à Lyon puis Marseille. Elle permettait de transporter les ondes hertziennes uniquement dirigées d'un point à l'autre. Ce réseau de communication ne pouvait pas être diffusé directement aux spectateurs.

Il fallut établir des émetteurs secondaires pour remplir cette fonction. Le site du Pilat s'est rapidement imposé pour couvrir la région de Saint-Etienne, la plaine du Forez, la Vallée du Rhône, une partie de l'Isère, la Drôme et l'Ardèche.

Après plusieurs essais dans le massif du Pilat (dont celui du Crêt-de-la-Perdrix en 1952, ci-dessus), le Crêt-de-l'Oeillon est retenu. Construit à 1365 mètres d'altitude, il était lors de sa mise en fonctionnement en 1955, le plus élevé d'Europe et l'un des plus puissants. Sa tour-antenne de 63 mètres fut inaugurée officiellement en mai 1956 par Gérard Jacquet, le secrétaire d'Etat à l'information.

A cette date, la télévision couvrait 20 % du territoire et desservait 38 % de la population.

TNT c'est parti !

Depuis le 5 août 2010, le relais de Tête noire émet en numérique.

Rappelons que vous n'avez pas à changer d'antenne, juste à effectuer les réglages sur les nouvelles fréquences.

Si votre téléviseur est ancien, il faut alors l'équiper d'un démodulateur et procéder à ces mêmes réglages

Jusqu'en juin 2011, émissions analogiques et numériques cohabitent dont pour certains des difficultés de réception.

Vous pouvez faire part de vos réclamations sur le site du prestataire :

www.diffusion.tdf.fr

Curiosité !

**Il suffit de passer le pont...
mais quel est ce pont ?**

Solution dans le prochain
Mag'bourguisan.

"Reconnaissez-vous ce pont de pierres ?



Réponse du Mag'bourguisan n°10

**La photo du pont parue dans le précédent bulletin
était : LE PONT ROUILLARD.**



Communiqués / Agenda Octobre à décembre

Culture :

Programme d'automne

L'automne 2010 s'annonce riche en festivités à Bourg-Argental. La ville a participé aux deux festivals soutenus par la Communauté de Communes : Jazz au Sommet et le Festival des Monts du Pilat (anciennement Des Planches sur le plateau).

Jazz au Sommet s'est traduit pour notre ville par un concert tout public au cinéma Le Foyer, le jeudi 23 septembre, Ciné-Jazz (génériques de films sur des images, interprétés par le groupe José Caparros).

Dans le cadre de ce festival un concert a eu lieu pour les scolaires le vendredi 24 septembre après-midi, regroupant les écoles qui participent à l'initiation au jazz.

Le Festival des Monts du Pilat s'est déroulé dans toutes les bourgades de la Communauté de Communes du 2 au 26 octobre. Cette année, le thème était l'Amérique Latine. De très nombreuses actions sont mises en place, voir sur le site :

www.cc-montsdupilat.fr

Pour Bourg-Argental, le point fort a été le magnifique spectacle Roulotte-Tango, le samedi 9 octobre salle Jacques Esterel.

Autres actions engagées :

- création artistique au collège St-Joseph, conte pour deux classes de Bourg, prix de littérature décerné par les élèves des écoles, séance "Les Amis de Bourg en Patagonie", le 22 octobre à Saint-Régis-du-Coin, etc...

Pour mémoire, des dépliants sont à votre disposition en mairie et à l'Office du tourisme.

Et puis n'oublions pas les rendez-vous habituels : vin chaud et marrons le 8 décembre, avec cette année une animation de notre toute nouvelle association de commerçants, arbre de Noël municipal le 15 décembre pour tous les enfants jusqu'à 11 ans, avec le magicien Patrick Melkior.

**Amis bourgeoisans et du canton,
ne manquez pas toutes
ces manifestations.**

40 ans !

"Les Amis de Bourg-Argental", association visant à entretenir et transmettre notre patrimoine, fête son quarantième anniversaire les 6 et 7 novembre prochain.

Au programme une exposition de photos de classe (classe d'âge et scolaire), salle Jacques Esterel, animée par la généalogie, et un mini festival vidéo avec la projection de :

- **Samedi 6 novembre :**
 - à 14h00 "la Patagonie".
 - à 15h00 "les années super 8" Episode 1.
 - à 17h00 "Ils ont marché sur Dallol"

- **Dimanche 7 novembre :**
 - à 10h30 "les années super 8" Episode 2
 - à 14h00 "Ils ont marché sur le Baïkal"

1 euro par projection.

Heureux anniversaire.

Marché de Noël

Comme chaque année, l'Espace Déôme organise salle Jacques Esterel le marché de Noël.

Dimanche 21 Novembre de 10h00 à 18h00, la diversité des exposants vous permettra sans doute de trouver des cadeaux originaux et de qualité ou de vous faire plaisir.

Des bijoux au miel, du vin à l'artisanat burkinabais, des sacs, tricotés aux crêches en bois... Venez-vous laisser tenter par des emplettes de Noël.

La Ferme à l'ancienne

Le 27 novembre prochain, la Ferme à l'Ancienne vous reçoit salle Jacques Esterel, pour la projection du film documentaire "Les Sillons de la Liberté" réalisé par René DURANTON, qui a suivi pendant une année Jean-Bernard, dernier paysan breton travaillant avec les chevaux.

Les séances auront lieu à 15h00 et 20h30.

Tarif : 3 euros pour les enfants, 6 euros pour les adultes.

Venez nombreux !

A ne pas rater !

Mercredi 3 novembre

Permanence de l'armée en mairie de 14h00 à 16h00.

Jeudi 4 novembre

Permanence Cité Nouvelle de 9h30 à 11h30.

Samedi 6 et Dimanche 7 Novembre

40^{ème} anniversaire des Amis de Bourg.

Jeudi 11 Novembre

Cérémonie commémorative de la fin de la première guerre mondiale. Départ du défilé place de Sablon à 11h30, dépôt de gerbe devant le monument aux morts et au cimetière. Clôture de la cérémonie par le verre de l'amitié offert par la commune, Salle Jacques Esterel.

Samedi 13 Novembre

Soirée familiale suivie d'un bal organisé par la Classe 2013.

Dimanche 21 Novembre

Marché de Noël organisé par l'Espace Déôme, Salle Jacques Esterel.

Samedi 27 Novembre

Projection organisée par La Ferme à l'Ancienne, Salle André Jamet.

Dimanche 5 Décembre

Concours de belote organisé par le Souvenir Français à partir de 14h00, Salle André Jamet.

Mercredi 8 Décembre

Animations dans le centre ville, marrons et vin chaud. Jeux concours organisé par l'Association des commerçants.

Samedi 11 Décembre

Concert Ensemble Harmonique, Salle Jacques Esterel.

Mercredi 15 Décembre

Arbre de Noël de la commune.

Vendredi 17 Décembre

APEL - Fête de Noël : Soirée familiale.

Dimanche 19 Décembre

Concert de Noël des Chœurs Bourguisans Salle Jacques Esterel.

Les mots-croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

Horizontalement

- I - A été maire pendant 7 jours en 1815 – Pronom
- II - Argent – Capitale au Pérou
- III - Maire nommé en 1815 – Proche
- IV - Préposition – Flèches
- V - Tranchant – Exemple –
Pou si on le double
- VI - En orbite – Coup haut
- VII - Insuffisance rénale – Origine au début
- VIII - Américaine
- IX - Certain – Plante vénéneuse
- X - Sous les ponts de Paris – Orientation

Verticalement

- 1 - Maire pendant la grande guerre
- 2 - Canon – Coutumes
- 3 - Engin volant – Pousse les murs
- 4 - Roues à gorges – Céréale pilée
- 5 - Dans le dos du randonneur –
Un os broyé
- 6 - Article d'importation – Navire
- 7 - Symbole chimique – Volcan au Japon –
S'est retrouvée en sabots
- 8 - Joli mois – Maire à partir de 1989
- 9 - Maire de Bourg-Argental pendant
19 années – Organe pair
- 10 - Ligne systmique

*solutions
des mots croisés
du Mag n° 10*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	C	O	N	T	R	A	R	I	A	S
II	O	P	E	R	A	T	I	O	N	
III	N	E	N	E	T	T	E		N	O
IV	V		I	S	A	R		D	O	M
V	I	L	E		G	A	L	E	T	S
VI	C	A	S	S	E	P	I	P	E	
VII	T	U		T	S	A	R			U
VIII	I	R	M	A		N	E	T		N
IX	O	I		R	A	T		E	S	
X	N	E	F	S			P	R	E	S

mai 2010

Naissances

- Le 2 : Gladys SOUTRENON
- Le 4 : Laura ZOLET
- Le 6 : Lalie PONCET
- Le 16 : Fanélie TROUILLER

Mariage

- Le 15 : Annabelle BONNET et Patrice BUNIAZET

Décès :

- Le 7 : Rosalie BOYER Veuve VINCENT (95 ans)
- Le 22 : Marguerite BETTON Veuve DESMARTIN (95 ans)
- Le 22 : Pierre LAFUMA (83 ans)

juin 2010

Naissances

- Le 1^{er} : Maloé CHARRA
- Le 24 : Marion SAUZE
- Le 28 : Nathan DUCLOS

Mariage

- Le 12 : Ludivine MARCON et Mickaël COURSE

Décès

- Le 1^{er} : Jeanne DUGUA Veuve THIBLIER (78 ans)
- Le 6 : Marguerite MONIN Veuve SOUTEYRAT (88 ans)
- Le 10 : Louise RUARD (94 ans)
- Le 15 : Jean CROCE (87 ans)
- Le 20 : Joannès BERNÉ (88 ans)
- Le 24 : Marguerite DESPINASSE Veuve JURDY (92 ans)
- Le 29 : Paulette BACHER Veuve MURGUES (96 ans)
- Le 30 : Lucien JOFFRE (74 ans)

juillet 2010

Naissances

- Le 7 : Lenny ODOUARD
- Le 28 : Hanaé MANSO

Mariages

- Le 10 : Claire VIARD et Julien BAUD
- Le 10 : Eva RUARD et Philippe DURIEUX

Décès

- Le 13 : Louise MONIN épouse BARRAULT (96 ans)
- Le 14 : Sylvain ARTRU (25 ans)
- Le 21 : Georges TARDY (59 ans)
- Le 29 : Marie Francine LHERMET (76 ans)

août 2010

Naissances

- Le 1^{er} : Fanny BACHER
- Le 12 : Lilou RICHER

Décès

- Le 1^{er} : Gisèle JURY veuve SERVE (79 ans)
- Le 14 : Roger LARGERON (84 ans)
- Le 26 : Monique BOYER veuve GUIGNAND (79 ans)



Infos pratiques

A noter - utiles

Mairie

Tél. : 04 77 39 61 34

Fax : 04 77 39 14 26

e-mail : mairie@bourgargental.fr

Ouvert du lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

- ✓ Permanence du Maire :
Les vendredis de 13h30 à 17h30
sur rendez-vous.

Office du Tourisme

Tél. : 04 77 39 63 49

A partir du 20 septembre et jusqu'au
1^{er} mai 2011, ouverture :

- lundi, mercredi, jeudi
de 9h/12h et 14h/17h30,
- mardi et vendredi 14h/18h
- et samedi 9h/12h.

Communauté de Communes des Monts du Pilat

Tél. : 04 77 39 69 21.

Crèche - Halte Garderie Les Galapiats

Tél. : 04 77 39 62 51.

Jardin d'enfants

Montée des écoles, pour information,
contactez la CCMP au 04 77 39 69 21 ou
la directrice de la crèche au 04 77 39 62 51

Déchetterie - Sictom Velay-Pilat à partir du 15 septembre 2010

Lundi : 13h30-17h00

Mercredi : 9h00-12h30 / 13h30-17h00

Vendredi : 13h30-17h00

Samedi : 9h00-12h30 / 13h30-17h00

Permanences

Vie Libre

Permanence le lundi de 18h00 à 20h00,
une fois par mois au local CPAM,
impasse de la Déôme.
Les dates sont annoncées par voie de presse.
Vous pouvez prendre contact au :
06 26 88 48 00 ou 04 77 39 72 49.

Permanences

Mme Chandezon, psychologue clinicienne,
espace Déôme, sur rendez-vous,
les mercredis de 15h00 à 18h00
Tél. 04 77 39 11 48.

Permanence Assistante Sociale POLE PILAT, Délégation à la vie sociale

Mme de Oliviera, reçoit tous les jours,
sur rendez-vous, de 9h00 à 12h00
au local du Conseil Général,
Place du 11 Novembre.
Appelez le 04 77 39 65 71

Point Rencontre Chômeur

(Offres d'emploi, outil informatique,
internet) Les mercredis de 9h00 à 12h00
à l'Espace Déôme,
Tél. 04 77 39 11 48.

Permanence de la Mission Locale

Les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis du mois
de 14h00 à 17h00 à l'Espace Déôme,
Tél. 04 77 39 11 48.

Permanence MSA (Mutualité Sociale Agricole)

1^{er} et 3^{ème} lundi du mois de 9h00 à 12h00
à l'Espace Déôme.
Tél. 04 77 39 11 48.

Permanence CAF Allocations Familiales

Les jeudis de 9h00 à 11h30
au local CPAM, Impasse Déôme.

Permanence ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)

- Les lundis de 11h00 à 12h00.
- Les jeudis de 9h00 à 12h00.
au local ADMR - 11 Place de la Liberté.
Tél. 04 77 39 62 36 et 04 77 39 79 51

AIMV

(Aide aux Isolés Malades et Vieillards)

Les derniers mercredis du mois
à l'Espace Déôme,
Tél. 04 77 39 11 48.

Urgences

Médecin de garde

composer le 15 ou le 112

Pharmacie de garde

04 74 59 18 30 (répondeur)
(la garde va du samedi 12h00
au samedi suivant 12h00)

Ambulance Bartasson

04 77 39 64 07

Ambulance de garde

(nuit, WE, Jour férié)
composer le 15 ou le 112

Urgences médicales

composer le 15 ou 112

Centre de soins infirmiers

04 77 39 64 16

Cabinet d'infirmières

04 77 52 05 96

Gendarmerie

composer le 17

Pompiers

composer le 18 ou le 112

Internet

Pour en savoir plus :

www.bourgargental.fr
www.parc-naturel-pilat.fr
www.cc-montsdupilat.fr

Comité de rédaction

Valérie GIROD,
Jean CACLIN,
Solange DIARD,
Marie-Pascale JANY.

Le Mag' Bourguisan

Bulletin d'information et de communication
de la municipalité.

Directeur de la publication : Stéphane Heyraud

Prochain numéro : Janvier 2011

ISSN en cours

Prix : 0,10 Euros

Conception-impression Christian ESCOFFIER

Imag'in création - 69420 Ampuis

Imprimé sur papier issu
de forêts gérées durablement